

**AVIS A DIFFUSER SUR LE SITE INTERNET**

Paris, le 24 avril 2017

**Objet: SICAV « CHOIX SOLIDAIRE » Parts C (Code ISIN : FR0013252038)**

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes actuellement actionnaire de la SICAV « CHOIX SOLIDAIRE » (ici le « **le ou votre fonds** ») et nous vous remercions de votre confiance.

Afin d'élargir sa gamme de clientèle, ECOFI INVESTISSEMENTS a décidé de créer une nouvelle catégorie de parts (FR0013252038 (E)) pour votre fonds. Cette nouvelle catégorie de parts sera destinée principalement aux clients passant leurs ordres de souscription et de rachats par le canal numérique vers la plateforme EURONEXT.

Le montant minimum de souscription est d'une part à 100 euros.

Cette opération a été agréée par l'Autorité des marchés financiers en date du 27 avril 2017. **Les demandes de souscription et de rachat pour cette nouvelle catégorie de part démarreront le 15 mai 2017.**

Nous attirons votre attention sur le fait que ceci représente le seul changement sur votre SICAV et que toutes les autres informations qui figuraient dans le prospectus d'origine sont reconduites à l'identique, notamment en matière de profil de risque et de frais.

Votre conseiller se tient à votre entière disposition pour toute information complémentaire que vous pourriez souhaiter relative à ce changement.

Nous vous rappelons l'importance de prendre connaissance du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) de votre SICAV. Vous pourrez obtenir le prospectus sur simple demande écrite à l'adresse suivante :

**ECOFI INVESTISSEMENT – Service Clients**

22, rue Joubert

75009 Paris

Tél : 01.44.88.39.24 – Fax : 01.44.88.39.39

E-mail : [contact@ecofi.fr](mailto:contact@ecofi.fr)

ou sur les sites Internet suivants : [www.ecofi.fr](http://www.ecofi.fr) ou [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)

Nous vous prions de croire, chère cliente, cher client, à l'assurance de notre considération distinguée.

**Président du Directoire**

**Pierre VALENTIN**

